

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2014

Date de convocation :

02 Juin 2014

Le dix juin deux mille quatorze, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARAZZUTTI Philippe Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

Présents : MM BLECHET FILLEY TORCHEUX FRUGERE LEBLANC LAGRUE MARY NOURTIER
CLEMENT PIGEON-PERDIGON MORIN AVELINE DURQUETY

Absente excusée : Madame FAVEROT Josette donne pouvoir à Madame MARY Fabienne

Secrétaire : CLEMENT Stéphane

Votants : 15

Votants pour : 15

EMPRUNT AVEC LE CREDIT AGRICOLE

Pour financer les investissements prévus au budget, il est nécessaire de recourir à l'emprunt, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté et décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Val de France :

- Un prêt à moyen terme de 350 000 €
- Durée de 15 ans
- Au taux fixe actuel Annuel de 3.50 %
- Soit un taux moyen annuel équivalent de 3.18 %
- Date de déblocage des fonds initialement prévue le 01/10/2014
- Date de 1^{ère} échéance le 01/02/2015 (soit 4 mois après le déblocage)
- Frais de dossier de 350 €
- Décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole VAL DE FRANCE, un prêt relais de 100 000 € d'une durée de 2 ans au taux fixe annuel de 1.96 % avec paiement du capital in fine et intérêts payables trimestriellement et frais de dossier à 150 €.
- Le Conseil Municipal confère toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Voter à l'unanimité

ELABORATION DU PLAN D'URBANISME : BUREAUX D'ETUDE

Suite à la consultation et l'analyse des offres des bureaux d'études concernant l'élaboration du plan d'urbanisme, le Conseil Municipal décide de retenir la société EN PERSPECTIVE URBANISME ET AMENAGEMENT 2 rue des Côtes 28000 CHARTRES

Pour un montant hors option de 24 750€ HT soit 29 700 € TTC et options comprise de 31 700 € HT soit 38 040 € TTC

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant au dossier.

Voter à l'unanimité

ACHAT D'UNE TONDEUSE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la proposition de l'achat d'une tondeuse de GARDEN EQUIPEMENT pour un montant TTC de 31 000 € moins la reprise de 2 400 € soit un montant de 28 600 €.

Voter à l'unanimité

CONVENTION POUR LE NETTOYAGE DES RUES DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la société VEOLIA pour le nettoyage des rues de la commune pour trois passages par an pour un montant TTC de 3 990 €.

Voter à l'unanimité

ANNULATION DE LA DELIBERATION DES RYTHMES SCOLAIRES DU 07 MARS 2013

Le Conseil Municipal annule la délibération du 07 mars 2013 concernant la demande de dérogation pour la rentrée 2014 des Rythmes Scolaires.

Voter à l'unanimité

CREATION D'UNE COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de créer une commission d'appels d'offres composée

- d'un président
- de trois membres titulaires
- de trois membres suppléants

Sont élus

Le président : BARAZZUTTI Philippe

Titulaires : CLEMENT Stéphane - AVELINE Thierry - MORIN Guillaume

Suppléants : LEBLANC Bernard - BLECHET Jean-Luc - FRUGERE Bernard

Voter à l'unanimité

CONSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de désigner les membres de la commission intercommunale des impôts directs composée :

Titulaires : BARAZZUTTI Philippe - BLECHET Jean-Luc - TORCHEUX Jean-Jacques - SALMON Remy – JONQUET Serge

Suppléants : CLEMENT Stéphane - AVELINE Thierry - LEMAITRE Gilles - FOURMY Jean - GARDE Jean Pierre

Voter à l'unanimité

INDEMNITE DE RESPONSABILITE REGISSEUR DE LA CANTINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour verser une indemnité de 120 € /an à Madame SERVOUIN Corinne régisseur de la cantine scolaire.

Voter à l'unanimité

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour désigner Monsieur BARAZZUTTI Philippe représentant titulaire et Monsieur BLECHET Jean-Luc représentant suppléant à l'Agence Technique Départementale.

Voter à l'unanimité

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA CLECT A CHARTRES METROPOLE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour désigner Madame FILLEY Emmanuelle représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges Transférées à Chartres métropole.

Voter à l'unanimité

DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT AU COMITE LOCAL D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION CENTRE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour désigner Monsieur LEBLANC Bernard membre titulaire et Monsieur AVELINE Thierry membre suppléant au Comité Local d'Animation et de Développement sur la ligne Nogent-le-Rotrou-Epernon de la Région Centre.

Voter à l'unanimité

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité le Syndicat Electrique Intercommunal du Pays Chartrain (S.E.I.P.C) pour un projet de travaux sur le réseau d'Eclairage Public :

« FOURNITURE ET POSE DE 2 MATS SUPPLEMENTAIRES RUE DES TOURNAILLES SENARMONT »

La réalisation de ce projet est soumise aux modalités suivantes :

- Le plan de financement prévisionnel est défini ainsi :
- Montant des travaux toutes taxes comprises : 6 120.86 €
 - Contribution Commune : 2 640.73 €
 - Contribution SEIPC : 3 480.13 €
 - Le Conseil Municipal décide de verser ladite contribution en 1 annuité

Voter à l'unanimité

La séance est levée à 21 heures

Le secrétaire de séance : S. Clément